

Date de convocation : 21/05/2021
Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Mai 2021

Le vingt-huit mai deux mil vingt et un à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN.

Etaient présents :

M. Jean-Claude ROBIN, M. Claude SAYAGH, Mme Caroline DOUBLIER, M. Manuel HENRY, M. Thomas ROBIN, M. Frantz MOUSSU, Mme Florence GLANARD, M. Michel GLANARD, M DEBUYSERE Pascal, M. Stéphane AUDUREAU

Absents et représentés:

Mme Brigitte REY donne procuration à M. Claude SAYAGH
M. Jean- Yves LE SOURD donne procuration à M Jean-Claude ROBIN

Absents:

Mme Aurélie VERBRUGGHE
M. Michaël HADENGUE
M. Yohann LEPORE-BACHELET

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Mme Caroline DOUBLIER est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Puis, on passe aux questions inscrites à l'ordre du jour.

M Le Maire demande à ajouter une délibération concernant la désignation du représentant de la commune au sein de la Commission d'Evaluation de Transfert de Charges de la CCPH

2021-008 Désignation du représentant de la commune à la Commission d'Evaluation de Transfert de charges de la CCPH : à l'unanimité

Comme demandé lors du Conseil Communautaire, un représentant de la commune doit être désigné afin de siéger à la Commission d'Evaluation de Transfert de charges de la CCPH.

Sur proposition du Conseil Municipal, M. Jean-Claude ROBIN est désigné représentant de la commune de Tilly au sein de cette commission.

M. Stéphane AUDUREAU est désigné représentant suppléant.

Organisation des élections du 20 et 27 juin 2021

Un tableau de présence est complété par les élus présents.

Le Conseil Municipal aborde la question de l'organisation matérielle des bureaux de vote.

Organisation du 14 juillet

La question de la faisabilité d'une manifestation est posée en raison du contexte sanitaire (maintien d'un évènement au format réduit au 14 juillet ou report à la rentrée de septembre)

La décision sera prise ultérieurement.

Achat d'un bien immobilier

M Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a exercé son droit de préemption sur un bien immobilier situé 9 Bis Grand'Rue.

Ce bien permettra l'aménagement d'un garage, local technique pour la mairie, ainsi que 2 logements.

Le financement est prévu par le biais d'un contrat rural, et il sera fait appel à Ingénierie 78 pour la maîtrise d'ouvrage.

Concernant ce point, la parole est donnée aux personnes présentes dans la salle, qui ont alors la possibilité de s'exprimer et de faire valoir leur point de vue.

Le Maire et les élus apportent les réponses aux questions posées.

Informations diverses

Tour de Table

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 heures 30.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Membres,